

ABONNEMENT.

1 an	50 fr.
6 mois	30
3 mois	16
Poste :	
1 an	35 fr.
6 mois	18
3 mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	20 c
Réclames	30
Faits divers	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication,
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas.
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 1^{er} AVRIL 1886

CASUS - BASLY

Les choses seront-elles poussées au pire?
M. Boulanger fera-t-il sa grande mobilisa-
tion non plus à titre d'essai, mais pour tout
de bon?

Le *Cri du Peuple*, l'*Intransigeant* semblent
l'espérer. Nous voulons croire encore que
le conflit pourra être évité.

Nous ne disconvenons point que l'injure
faite est grave, et que le ministre Boulan-
ger peut légitimement éprouver le besoin de
dégainer.

A-t-on insulté le drapeau de la France,
violé son territoire, massacré un de ses en-
fants? — Non! Mais on a fait bien pis que
cela aux yeux des citoyens Guesde, Camé-
linat, Boulanger et Rochefort. On a — on le
dit du moins — fermé la porte de la Bel-
gique au nez du député Basly. Oui, Basly,
Basly lui-même, Basly, le Pylade de Camé-
linat, le Pythias de Boulanger, aurait été
prié de vouloir bien retourner à Decazeville
ou à Paris. Les douaniers belges l'auraient
consigné à la frontière comme un simple
colis de contrebande.

Ce faisant, les Belges ont-ils excédé leur
droit? Pouvaient-ils empêcher ce commis-
voyageur en désordres d'aller attiser le feu
qui dévore, pour le plus grand avenir du
travail et le plus grand bien des ouvriers,
tous les établissements industriels du pays
de Charleroi?

D'aucuns penseront peut-être que c'est là
une mesure d'élémentaire prudence et que
s'il plaît à une fraction du pays français de
choisir ses représentants parmi les com-
mencards, les pays voisins ne sont pas obli-
gés de subir, comme les républicains dits
modérés de la *Paix*, de la *Temps*, de
la *République française*, etc., etc., cette hon-
teuse promiscuité.

Après cela, les Belges se sont peut-être
mépris sur les intentions de M. Basly. Il ne
faut pas oublier que M. Basly est commer-
çant en même temps que socialiste; peut-

être, sentant la poche des grévistes belges
garnie par les pillages des châteaux, des
verreries, des usines, venait-il débiter plus
de bière et de casse-poitrine que de dis-
cours socialistes. Pour être député républi-
cain, on n'est pas moins marchand de
vins, et il se pourrait que les Belges eussent
montré, en interdisant leur territoire à ce
débitant, une prudence excessive. Mais la
cruelle leçon que vient de subir leur an-
cienne imprévoyance leur peut servir d'ex-
cuse, et nous voulons espérer que M. Bou-
langer se calmera et que la Bellone républi-
caine laissera, cette fois, sa lardoire au
croc. M. Basly *casus belli*, ce serait un peu...
raide. Il a déjà coûté assez cher comme
cela aux pauvres fous de Decazeville!

EDOUARD GRIMBLOT.

LE VOTE DE L'EMPRUNT

Par 20 voix contre 40, la commission du
budget a voté le principe de l'emprunt. Mais
le chiffre de 1,466 millions demandé par le
gouvernement a été repoussé par 18 voix
contre 43.

Après un défilé de propositions successi-
vement rejetées, le chiffre de 900 millions,
proposé par M. Andrieux, a été adopté.

Pourquoi ce gouvernement demandait-il
près d'un milliard et demi quand 900 mil-
lions lui suffisent?

On disait, hier matin, qu'à la suite d'une
conférence entre MM. de Freycinet, Sadi-
Carnot et Rouvier, le gouvernement avait
accepté l'emprunt dans les conditions dési-
rées par la commission.

L'étonnement a été grand lorsque M. le
ministre des finances est venu déclarer, à 3
heures, devant la commission, qu'il n'aban-
donnait point son projet et qu'il le mainte-
nait tout entier.

M. Le Guay a demandé ce que le ministre
fera à la tribune, si la commission persiste
dans ses résolutions.

M. Sadi-Carnot a répondu: « Je crois
avoir été assez clair. »

En se retirant, le ministre des finances a

ajouté qu'il ne croyait pas pouvoir faire
réussir une émission autrement qu'en 3 0/0
perpétuel.

Le ministre espère d'ailleurs que, lors du
vote sur l'ensemble, la commission recon-
naîtra qu'il a raison et se ralliera au projet
du gouvernement.

Après son départ, un débat s'engage sur
l'affectation des 900 millions.

La commission discute le type de l'em-
prunt et la lutte est fort vive entre les par-
tisans du perpétuel et de l'amortissable.

Sur une nouvelle proposition de M. Cas-
imir Périer, appuyée par M. Wilson, la com-
mission vient de décider qu'il n'y aurait d'é-
mission publique que pour une somme de
425 millions. La différence entre ce chiffre
et celui de 900 millions, soit 475 millions,
sera affectée au remboursement des dépôts
des Caisses d'épargne, et ce remboursement
sera effectué par simple tradition de titre.

La commission décide en outre que les
dépositaires des Caisses d'épargne seront
privilegiés.

La commission a ensuite décidé que l'em-
prunt de 425 millions serait émis en 3 0/0
amortissable par coupures de 3 francs et en
employant le système de l'adjudication pré-
conisée par M. Yves Guyot.

Il restait maintenant à désigner un rap-
porteur, ce qui n'était pas besogne commode.

En effet, M. Andrieux, désigné par 9 voix
contre 14 bulletins blancs et 2 suffrages ac-
cordés à M. Wilson, a refusé la mission qui
lui était confiée.

On a procédé à un second tour de scruti-
n. M. Wilson a obtenu 14 voix sur 12 bulle-
tins blancs.

Il a également refusé.

La commission a suspendu sa séance
pendant dix minutes pour s'entendre sur le
choix du rapporteur.

A la reprise de la séance et devant l'im-
possibilité de désigner un rapporteur, M.
Ernest Lefèvre a proposé que le président de
la commission du budget, M. Rouvier, se
rendît auprès du président du Conseil pour
lui demander de venir demain pour arriver
à une entente.

En résumé, l'opération se résume ainsi :
Emprunt de 900 millions dont sont sim-
plement consolidés 440 millions des Caisses
d'épargne et 60 de la Caisse de la vieillesse.
Ensemble 475 millions.

Le restant, 425 millions qui sera seule-
ment émis, se compose de 250 millions de
bons du Trésor et 475 millions du compte
courant de la Caisse des dépôts et consignations.

Mais pour cette émission les dépositaires
de cette caisse et des bons du Trésor seront
privilegiés.

FLOUÉS!

Peut-être ne l'a-t-on pas assez remar-
qué : La Chambre a mis quelque dix ans
à préparer un projet de loi sur le recrute-
ment, et à peu près aussi longtemps pour
élaborer une loi sur l'armée coloniale; deux
commissions sénatoriales étudient ces pro-
jets depuis cinq mois.

Le général Boulanger arrive au minis-
tère; il a ses idées à lui, qui ne sont pas
celles des autres. Donc, rien de fait. Ses
propres idées, il les exposera dans le cou-
rant de mai. En attendant, les deux com-
missions sont renvoyées à d'autres études.

Quelle désinvolture!
C'est grand pitié de voir avec qu'elle ai-
sance on se joue des questions qui tiennent
le plus au cœur du pays; et la pitié se
change en terreur, lorsqu'on pense que tous
les trois mois quelque nouveau ministre de
la guerre peut venir modifier à son tour,
suivant ses idées, tout ce qu'auront fait ses
prédécesseurs...

Le général Boulanger est-il sûr d'être
encore là, au mois de mai?

Nous n'avons pas à apprécier ici les
avantages ou les inconvénients du service
de trois ans, mais il est certain qu'aux der-
nières élections les candidats républicains
se sont présentés à leurs électeurs en leur
disant que ce service restreint et l'égalité du
service militaire pouvaient être considérés
comme choses faites.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LIVADIA

Par Jacques BRET

La saison d'hiver touchait à sa fin, on était aux
premiers jours d'avril; déjà quelques familles
pensaient à leur résidence d'été, d'autres se
hâtaient de réunir leurs amis dans de dernières
fêtes, plus brillantes et plus nombreuses que
jamais. Livadia, patronnée par tout ce que la
société russe avait à Paris de plus noble et de
plus raffiné, fut accueillie partout avec une
admiration qu'expliquaient sa beauté, son grand
nom et le charme de sa personne. C'était à qui la
présenterait, à qui la recevrait plus tôt et plus
longtemps que les autres. Quand elle entra au
palais, au bras de son père, souvent revêtue de
quelque riche étoffe orientale qui relevait l'ori-
ginalité de sa démarche, on se sentait dominé par
cette forte nature, par ce grand air de fierté et de
liberté qui semblait émaner des steppes où elle
était née.

Quelle belle personne! disait un jeune atta-
ché d'ambassade, Luc de Borneville, à son ami
Jean d'Espinau. Il n'y a pas à le nier, mon cher,
elle écrase nos Parisiennes, même les plus jolies.

Leurs petites mines gracieuses ne peuvent tenir
devant cette royale beauté.

— C'est vrai, répondit Jean. Elle est parfaite.
J'ai beau chercher, je ne puis lui trouver un
défaut. Ces Russes ne font rien à moitié. As-tu
causé avec elle?

— Non, pas encore. On m'a bien présenté, mais
je lui ai trouvé l'air si grand, si *reine*, comme tu
le disais tout à l'heure... que, je te l'avouerai tout
bas, j'avais remis à une autre fois l'honneur d'un
entretien.

— Eh bien, moi, je serai plus courageux. J'y
vais. Mais, la voilà qui se lève au bras de Louis
d'Ardenne. Il est brave, le marquis! Sais-tu qu'il
en a l'air amoureux.

— Allons donc! Lui, si calme, si bien dressé
par sa mère...

— Regarde-le attentivement, mon cher; voilà
quelques jours que je l'observe; il n'est plus le
même. Quand la comtesse Livadia paraît, il ne la
quitte plus et s'en va sitôt qu'elle est partie.

— Louis amoureux de cette belle Russe! reprit
Luc en souriant; ma foi, cela ne me serait jamais
venu à l'esprit. Je ne me serais pas imaginé que
« le lac tranquille », comme nous l'appelions à
Vaugirard, prendrait des allures si déterminées.

— Que veux-tu? c'est le feu et l'eau; c'est
souvent comme cela dans les mariages.

— Hum! alors, cela fait de la fumée.

Au même instant, Livadia et le marquis passèrent
près d'eux. Les deux jeunes gens s'inclinèrent, et
la belle Russe leur envoya un salut si gracieux,
accompagné d'un si doux et charmant sourire,
qu'ils en furent tout pénétrés.

— Sais-tu si elle est riche? demanda Jean à son
ami, sitôt qu'ils se furent éloignés.

— On le dit. Ils mènent grand train. Le père a
des terres du côté de Kief; il paraît que c'est une
très-vieille famille.

— Avec une non moins vieille tante, reprit
Jean. As-tu vu ce monument-là, mon cher?

— Oui, je l'ai aperçue à l'Opéra, vendredi. C'est
un chef-d'œuvre de la vieille Russie; elle doit
remonter aux temps héroïques.

— Attention! voilà la comtesse assise. Regarde-
moi, je vais m'avancer de son côté.

Et deux minutes après, Jean d'Espinau entraîna
Livadia dans une valse rapide, puis s'arrêta un
instant pour ne pas la fatiguer et pour profiter
d'une conversation gracieuse, vive, originale,
qui ne lui faisait plus peur, tant la jeune fille
savait maître de charme et d'esprit sous son air de
noble fierté.

Au bout de quelques semaines, dans ce Paris où
tout va si vite, Livadia avait une véritable cour, et
son nom était connu de tous ceux qui se piquent
d'élégance et de distinction. Elle était avec tous
presque familière, suivant la liberté des mœurs

russes, et si digne en même temps qu'on n'eût osé
lui adresser une parole trop hardie. Sa gaieté
n'avait pas l'entrain forcé et superficiel des Pari-
siennes; elle semblait lui venir tout naturelle-
ment, comme la simple expansion de la sève
abondante qui coulait dans ses veines et de
l'étonnante jeunesse qui éclatait dans toute sa
personne. Qui l'eût observée cependant lorsque,
au retour d'un bal, elle s'enfonçait dans les
coussins de la voiture, ou, le matin, dans les
heures de répit que le monde laisse à ses fervents,
eût surpris son regard absorbé et comme désolé
par un vide immense. Mais, courageuse, brave
comme toujours, elle se relevait rapidement et ne
permettait pas même à sa pensée de s'alanguir
dans la tristesse.

— En avant! et vivent les Slaves!
C'était le cri par lequel elle se remontait elle-
même et s'efforçait d'éteindre l'impétuosité de ses
aspirations.

Parfois aussi elle priait son père de l'accompa-
gner dans quelque promenade au bois, et, montée
sur Pérolet, il lui semblait retrouver les envire-
ments de ses longues courses de jeunesse. Elle se
lissait emporter par le galop rapide du fougueux
cheval cosaque, elle distançait le vieux comte, elle
buvait un peu d'air pur et de liberté, et revenait
plus souriante et plus forte que jamais. Bientôt
ces promenades matinales furent connues et on se

Cette affirmation a surtout contribué à les faire nommer.

Ils sont députés, maintenant, et le gouvernement a sa majorité. Que lui importe que les électeurs, si souvent floués, le soient une fois de plus !

Les édiles parisiens et M. Pasteur

Le Conseil municipal de Paris, en même temps qu'il envoyait l'argent de ses administrés aux *Watrineurs* de Decazeville, ajournait, on se le rappelle, toute réponse à l'appel du comité de patronage de l'institut Pasteur jusqu'au moment où il aurait reçu l'avis d'une commission chargée d'examiner les progrès de la découverte. Cette commission, après être restée un mois sans donner signe de vie, s'est décidée à commencer son enquête. Les deux membres qui la composent, les citoyens Navarre et Cattiany, se sont présentés avant-hier matin au laboratoire du savant, ont interrogé quelques portiers et infirmiers, et comme M. Pasteur leur faisait observer qu'il était à leur entière disposition pour leur montrer ses malades et leur donner toutes les explications qu'ils pouvaient désirer, ils se sont retirés bruyamment en disant qu'on entravait leur enquête et se sont plaints dans une lettre bête et insolente que publie l'*Intransigeant* et qui ne prouve qu'une chose, c'est que les édiles parisiens, si prodigieux des deniers des contribuables en faveur d'assassins, cherchent tous les prétextes de refuser le concours de la première ville de France à une découverte qui intéresse à un si haut point la France et l'humanité tout entière. E. G.

On lit dans le *Cri du Peuple* :

« Vive émotion à l'Elysée. M. Grévy a reçu une lettre de menaces. Les abords de l'Elysée sont gardés depuis 24 heures. »

A DECAZEVILLE

La situation s'est subitement aggravée.

Les ouvriers de Firmy, qui jusqu'à présent avaient résisté aux efforts des meneurs, viennent d'adhérer à la grève, et, hier, trois cents ouvriers avaient abandonné les puits Saint-Eugène et Lafon. Ils veulent également une augmentation de salaires.

Les conséquences de cet événement sont des plus graves. Les puits de Firmy fournissaient, comme on sait, le charbon nécessaire à l'alimentation des hauts fourneaux et de la forge; le travail cessant, la Compagnie va se voir obligée de fermer tous ses ateliers.

50 soldats d'infanterie seront détachés de Gua et de Cransac pour être envoyés à Firmy.

La Compagnie des mines de Decazeville a fait afficher hier matin l'avis suivant :

« Par suite de la grève générale des mineurs, la société est dans la pénible nécessité d'arrêter le travail dans ses établissements métallurgiques.

donna rendez-vous pour voir passer la belle Livadia dans son élégant costume d'amazone. Quelques jeunes gens, parmi lesquels Louis d'Ardenne, nos deux causeurs, Gabriel de Barèges et même quelques nobles Italiens, demandèrent parfois la faveur d'accompagner le comte Nelsor et sa fille dans ses excursions printanières.

— Allons, disait joyeusement Livadia, qui va gagner de mon russe ou de vos anglais ?

Lâchant la main à Pérolef, elle s'élançait en avant, bondissant comme un oiseau sur son léger cheval, et suivie, tant bien que mal, par ses amoureux inquiets. Si l'on rencontrait quelque fossé un peu profond, quelque barrière un peu haute : hop ! disait simplement Livadia en flâtant de la main Pérolef.

Et Pérolef sautait avec une sûreté merveilleuse, au grand effroi des jeunes gens, qui ne pouvaient pas toujours la suivre. Cependant Louis d'Ardenne sautait toujours. Livadia était touchée de l'hommage délicat dont témoignait cette ardeur belliqueuse qu'elle sentait ne point faire partie de la nature du jeune homme, mais être due seulement au sentiment qu'elle lui inspirait. Quant aux autres, elle ne leur en voulait pas, s'ils ne pouvaient l'imiter, trouvant tout simple que des Français ne pussent faire ce que faisait une Russe.

— Tout va bien, disait de temps en temps Pradine au vieux Nelsor. Félicitez-vous, mon

» Les ouvriers de la forge sont donc prévenus que le travail cessera ce soir à six heures.

» Pour les hauts fourneaux, les ouvriers sont prévenus que le travail cessera dès la mise hors feu des fours à coke, mise hors feu à laquelle on va procéder immédiatement.

Voilà à quels résultats fâcheux pour les familles ouvrières aboutissent les grèves.

Avant-hier, les ateliers du petit criblage ont dû se fermer, et hier, sans doute, six cents ouvriers se sont trouvés sans pain. Comment prendront-ils la situation ? Déjà, ceux-ci déclarent hautement qu'ils rendront les grévistes responsables de ce chômage forcé. Une collision est donc à craindre.

BULLETTIN FINANCIER.

Paris, 31 mars.

Les dispositions du marché sont un peu meilleures. Les rentes françaises sont plus fermes : le 3 0/0 à 80.30, l'amortissable à 83, le 4 1/2 0/0 1883 à 108.77.

Le Crédit Foncier se tient à 1.340 fr. Les obligations ont de bons achats, on doit préférer les Foncières 1885 à toutes les autres, attendu qu'elles sont à 65 fr. au-dessous du taux de remboursement.

La Société Générale est toujours ferme à 451.25.

La Banque d'Escompte est ferme à 466.25.

Le Panama n'est maintenu que par une spéculation dont les espérances ne peuvent se réaliser, car ni le public, ni le gouvernement ne peuvent le secourir.

Les actions de nos grandes Compagnies de chemins de fer se relèvent. Le Nord est à 1.510 fr.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Une messe pour le repos de l'âme de Madame la Comtesse de Chambord sera célébrée samedi prochain, 3 avril, à neuf heures du matin, en l'église Saint-Pierre de Saumur.

Les cultivateurs traversent en ce moment une crise douloureuse.

Les fourrages verts ayant manqué à peu près complètement, chacun cherche à se débarrasser du bétail qu'il ne peut nourrir.

Tandis qu'en haut lieu on s'apitoie sur le sort des mineurs qui refusent de travailler, le gouvernement reste sourd aux plaintes des agriculteurs.

La raison en est bien simple : les mineurs font partie de la légion qui peut renverser la République, tandis que les cultivateurs se contentent de murmurer sans intention de rébellion sérieuse.

Payez vos impôts, braves gens, les caisses sonnent le vide et les grèves demandent à être fortement arrosées.

Payez et taisez-vous...

LETRE DE M. BRETON.

M. Jules Breton, le sympathique directeur des Théâtres d'Angers et de Saumur, nous a adressé ce matin la lettre suivante que nous publions avec plaisir :

frère.

— Je le crois, ma sœur, répondait le vieux comte. Paris est aux mains des Slaves !

— C'est absolument vrai. Je m'en doutais déjà en Russie.

— Il ne s'agit plus maintenant que de coloniser les pays conquis.

— Et cela ne tardera pas, foi de Pradine, vous verrez.

III

La journée, qui avait été jusque-là terne et brumeuse, s'éclaira tout à coup d'un brillant rayon de soleil, à l'heure où la file des voitures se rendant à Longchamps pour le grand prix commença à encombrer toutes les avenues qui conduisent à l'hippodrome. Les piétons, partis à l'avance pour ne pas être en retard et déjà couverts d'une fine poussière; les employés de magasin se tenant tant bien que mal sur leurs chevaux de louage ou entassés dans des véhicules découverts qui n'ont de nom dans aucune langue; les fiacres plus lents que jamais et assurés de leurs gains; des omnibus, des chars à bancs contenant de gaies et nombreuses familles, tenaient la tête de cette foule avide qui se dirigeait vers le bois de Boulogne. Puis apparaissaient les premiers attelages, ceux qu'un intérêt quelconque obligeait d'arriver de bonne heure; quelques *dogs-carts*

Angers, le 31 mars 1886.

» Monsieur le Rédacteur,

» J'ai recours à la publicité de votre estimable journal pour adresser, avec toute ma gratitude, mes bien sincères remerciements au Public de Saumur pour la sympathie qu'il a bien voulu me témoigner pendant mes quatre dernières campagnes, et particulièrement à Messieurs les Habités du Théâtre qui m'ont offert, en témoignage de leurs regrets et de leur estime, un objet d'art qui m'est d'autant plus cher en raison du souvenir qui s'y rattache.

» Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

» JULES BRETON. »

On écrit de Saumur au *Petit Courrier* (d'Angers) :

« La clôture de la saison théâtrale a eu lieu, lundi, de la manière la plus brillante.

» M^{lle} Arnaud, MM. Dechesne, Noël Cadeau, Vincent et Grandville (qui remplaçait M. Goffoël) ont été acclamés dans *Lucie*. Le ballet *Rita* a été bissé presque entièrement. Les habitués du théâtre ont offert à M. Jules Breton une réduction en bronze du *Chanteur florentin* de Paul Dubois, comme marque des sympathies et des regrets que son départ laisse à Saumur. »

On lit dans la *Sarthe*, journal du Mans :

« C'est M. Jules Breton, directeur du théâtre d'Angers, que M. Cordelet a choisi parmi les trente-deux concurrents qui se présentaient pour obtenir la direction du théâtre du Mans. »

Concert de la Musique municipale

Des circonstances indépendantes de notre volonté ne nous ont pas permis de parler plus tôt du troisième concert donné, cette saison, par la Musique municipale.

Moins que tout autre, pourtant, celui-ci ne doit être passé sous silence.

Toujours charmantes, intéressantes même les petites fêtes musicales de l'Hôtel-de-Ville : la qualité y remplace la quantité, ce dont les familles de souscripteurs qui se pressent en foule dans les salons peuvent chaque fois se féliciter.

Courte et bonne, telle a été également la soirée de vendredi. Programme sérieux, il faut le dire, surtout pour les fillettes et les garçonnets qui n'avaient pas de gaie chansonnette à entendre, pas la moindre scène divertissante à applaudir. Mais les noms de MM. Neveu, Weber et Meiner suffisaient amplement, à eux seuls, pour satisfaire outre mesure la grande majorité de l'auditoire, pour ne pas dire tout le monde.

M. Neveu, la basse si remarquable qui, depuis le commencement de la saison théâtrale 1884-85, fait les délices de ses compatriotes, a chanté d'une façon magistrale le *Sancta Maria*, de Faure, puis les stances qui ont tant contribué au succès personnel de l'artiste dans le rôle de Nilakantha, de *Lakmé*, qu'il n'a pas joué moins de vingt

haut perchés, conduits par leurs maîtres, avec une habileté savante; des officiers d'armes légères, vifs et alertes sur leurs petits chevaux, et portant crânement leur joli uniforme de chasseur ou de hussard; d'autres, appartenant à la grosse cavalerie, massifs, solennels, imposants, sur leurs énormes chevaux; les landaus à demi découverts pour protéger la délicatesse d'une jeune femme ou d'un enfant contre la rapidité de la course; quelques vénérables calèches, fraîchement repeintes; enfin, sur les côtés de la longue file, d'élégants gentlemen, montés sur des chevaux du plus pur anglais et dépassant les voitures en donnant de temps à autre de corrects coups de chapeaux.

Les promeneurs endimanchés faisaient entendre des murmures animés, bruit de voix confuses et continues, qui dominait le roulement même des voitures. Parfois un embarras, un arrêt subit dans cet interminable défilé, retardait la marche de tous ces gens pressés d'arriver; mais le plus souvent tous ces véhicules, petits et grands, se côtoyaient, se dépassaient, se croisaient avec une si merveilleuse dextérité qu'on se demandait ce qu'on devait le plus admirer, de l'habileté des cochers ou de la soumission des nobles bêtes qui obéissaient au moindre mouvement de la main.

(A suivre.)

fois dans ces deux années; enfin, la soirée terminée depuis longtemps populaire de *Castibelza*, l'homme à carabine, laquelle semblait toute rajoutée dite par une voix si heureusement timbrée. Trois morceaux, d'un genre bien différent, ont fait ressortir une fois de plus les brillantes qualités de l'habile chanteur qui est apparu on le sait, à diriger l'an prochain les théâtres d'Angers et de Saumur. Aussi, son succès a-t-il été très-grand; applaudissements et rappels ne lui ont pas été ménagés. Déjà, d'ailleurs, M. Neveu semble la perfection atteinte toujours et partout.

L'excellent violoncelliste solo de l'Association artistique, M. Paul Weber, a prêté maintes fois son concours aux concerts de la Musique municipale, comme virtuose ou comme simple accompagnateur. Cette fois encore, M. Weber a prêté son auditoire réellement sous le charme avec la fantaisie sur *Faust*, rendue avec fini et une délicatesse de jeu qui ont étonné la salle.

M. Meiner, pianiste accompagnateur au théâtre d'Angers, est également un artiste plus distingué, que nous avons souvent accompagné à l'œuvre. Non-seulement il a très-habilement accompagné MM. Neveu et Weber, mais, en core, avec ce dernier, il a fait preuve de talent remarquable dans le grand duo certain sur l'*Africaine* qui a été fort apprécié à valoir aux deux artistes des bravos mérités. Succès encore pour M. Weber et Meiner dans leur charmant duo de violoncelle.

Enfin, nous n'avons que des éloges adresser à notre vaillante Musique municipale, cette véritable pépinière de musiciens dont le chef, aussi habile que dévoué, déjà formé à Saumur plusieurs générations d'élèves, aujourd'hui disséminés un peu partout. Sous sa direction, le concert a commencé par une brillante fantaisie sur *Norma*, avec solo d'alto fort bien interprété. Mais le vrai succès pour nos musiciens a été la grande fantaisie sur *Faust*, exécutée avec un ensemble très-remarquable et qui a été applaudie comme elle le méritait. grande valse du *Couronnement* a terminé la soirée, une des meilleures, sinon des variées, qui aient été données aux concerts de la Musique municipale.

ANGERS.

On lit dans l'*Union de l'Ouest* :

« L'ordre est venu à la garnison d'Angers de laisser croître l'insigne de la puissance (la barbe !). Depuis mardi, elle ne croîtra qu'à partir du 1^{er} et 2^e pontonniers.

» Une grave difficulté d'interprétation a été soulevée à la lecture de l'ordre ministériel. L'interdiction du visage imberbe tend-elle aux cantinières ? Que fait le télégraphe est en activité entre le cabinet d'Angers et le cabinet du ministre. »

Une confession publique

On lit dans le *Journal d'Indre-et-Loire* : Nous avons annoncé, il y a quelque temps, l'arrestation d'un sieur Brédif, de l'ancien conseiller municipal de Saumur, bien connu pour ses opinions religieuses, et qui (noblesse oblige) éleva son fils dans les mêmes principes que lui-même.

Le jeune Brédif avait marché dans la voie qu'on lui avait tracée, blicain comme son père, libre comme son père, il avait bien fait comme son père, les bonnes grâces de son père, les bonnes grâces de son père, il était devenu en ces dernières années le secrétaire de la Société de la libre pensée de Tours : un moment, on songea de le nommer trésorier de ladite Société, mais, par suite de circonstances particulières, ne reçut point d'exécution. Plus grand bien des frères et amis, on le verra par la suite.

Brédif, en peu de temps, avait toutes les qualités nécessaires pour le poste et rester toute sa vie un ferme soutien de la Société qui ouvre les bras.

Manger du prêtre ! cela perdit bien fade au néophyte ! Il lui fallait chose de plus succulent et surtout varié ! Et comme ses fonctions de secrétaire de groupe dont nous avons parlé, étaient quelques loisirs, il se dit qu'il pourrait bien trouver entre ses fonctions plus lucratives.

En ces temps-là, on organisait précisément un carnaval !

Le jeune secrétaire entra dans le comité d'organisation, et fut chargé de recueillir avec soin le produit des quêtes qui était destiné au bureau de bienfaisance.

Délicate fonction s'il en fut ! En la confiant au secrétaire de la libre pensée, le président du comité était sûr de la remettre en bonnes mains.

Il se trompait, le malheureux !

Il arriva que Brédif, à qui on n'avait jamais dit, nous en sommes sûrs, d'aimer son prochain comme lui-même, trouva plus avantageux de s'approprier les sommes recueillies que de les remettre à ce malheureux prochain dont il se souciait comme du nommé Colin-Tampon.

Pendant que les figurants de la cavalcade se pavanaient dans les rues, Brédif s'était retiré dans un cabaret, avait dessoudé la caisse avec un fer chaud, en avait retiré tout l'argent moins 14 fr., puis l'avait resoudé. Cet argent des pauvres avait été dépensé en orgie toute laïque.

Ce sont ces faits d'une délicatesse qu'on peut au moins contester, qui amenaient samedi devant le tribunal correctionnel de Tours l'ex-secrétaire de la libre pensée !

Comme bien on pense, un grand nombre de frères et amis s'étaient rendus aux débats.

Mais quelle fut leur surprise et combien nous fûmes étonnés nous-mêmes en apercevant, auprès du fils de l'ex-conseiller municipal républicain, auprès du sociétaire et du secrétaire de la libre pensée, non point ceux qui, dans la circonstance, semblaient tout naturellement désignés pour prendre la parole en faveur d'un malheureux frère égaré, mais un adversaire politique à qui Brédif avait confié le soin de sa défense. Loin de nous, certes, la pensée de lui en faire un reproche; puisque aussi bien, grâce au talent de l'honorable avocat, qui avait consenti à l'assister, l'accusé s'en est tiré à si peu de frais !

Mais, mon Dieu ! comme ils vous lâchent vite, ces prétendus frères et amis ! Du reste, notre surprise n'a fait que s'augmenter lorsque nous avons vu l'ex-secrétaire de la libre pensée, se tournant successivement vers le tribunal et le public, déclarer *coram populo* :

Que c'était la libre pensée qui l'avait perdu !

Que l'éloignement où on l'avait tenu, tout enfant, des pratiques religieuses, avait contribué à lui faire prendre de déplorables habitudes ;

Que c'était la libre pensée, dans laquelle on l'avait embrigadé, qui lui avait appris à ne rien craindre et à tout oser, et l'avait conduit jusque devant les tribunaux correctionnels ;

Qu'il demandait pardon à tous ceux qu'il avait lésés, devant le tribunal et devant l'auditoire !

Ah ! l'auditoire, parlons-en !

En entendant cette confession publique, nous avons vu sur les figures ahuries des quelques frères et amis, dont nous parlions tout à l'heure, passer comme un frisson de sainte colère !

Être renié par un des siens ! par un secrétaire de la libre pensée, qui a même failli en devenir le trésorier, ah ! mes frères, que c'est dur, n'est-il pas vrai, surtout dans le sanctuaire de la justice ?

S'entendre accuser d'aussi vilaines choses, ah ! mes frères, que c'est douloureux, dans le sanctuaire de la justice ?

Le tribunal a tenu compte, dans une certaine mesure, de cet acte de franchise du sieur Brédif !

Il ne lui a donné qu'un mois de prison !

Mais c'est la libre pensée qui n'était pas contente !

On nous affirme que cette dernière s'est réunie le soir, en séance publique, pour exécuter en effigie celui qu'elle regardait désormais comme un « infâme renégat ».

LES MUSEES COMMERCIAUX.

Sur l'initiative de négociants dévoués aux idées nouvelles, il vient de se créer à Paris, 44, rue Le Peletier, un musée commercial sur le modèle de ceux qui fonctionnent si bien à l'étranger. La concurrence étrangère, qui cause la crise industrielle actuelle, a beaucoup profité de ces musées si nombreux, en Allemagne surtout, où ils rendent les plus grands services à nos concurrents. Il résulte d'un rapport sur le musée commercial de Stuttgart que ce musée, fondé en 1882, compte actuellement 415 adhérents; il a pris, en 1882, 39 ordres pour le compte de ses adhérents; en 1883, le nombre des ordres a été de 760, et, en 1884, de 943. Ces ordres ont donc toujours suivi une marche progressive. Groupons-nous donc, nous aussi, et nous obtiendrons des résultats profitables pour notre industrie nationale. Il ne s'agit plus de se plaindre, il faut agir. Des succursales de ce premier musée commercial français seront créées successivement à l'étranger, et des résultats importants sont réservés à cette innovation. Tous renseignements sont fournis par le secrétaire du musée.

LE MANS.

Disparition d'un chef d'orchestre. — Le théâtre du Mans joue de malchance.

Voici quelques années, le chef d'orchestre qui tenait le pupitre disparaissait un beau jour en emmenant une choriste.

Mardi soir, au moment de jouer l'As de Trèfle, M. Montel apprit que le chef d'orchestre actuel avait suivi l'exemple de son prédécesseur et avait enlevé une artiste, qui pendant la présente saison avait obtenu quelques succès sur le théâtre du Mans.

Le couple amoureux a disparu sans laisser son adresse, et cette aventure d'opérette laisse dans un grand embarras le directeur du théâtre.

UNE MEUTE ENRAGÉE.

Ces jours derniers, la meute de M. de Méchin, propriétaire à Poitiers, composée de trente-deux chiens, et incontestablement la meilleure et la plus brillante de pays pour courir le lièvre, était en déplacement chez M. de Clisson.

Pendant la première journée, on remar-

qua que l'un des chiens en avait mordu plusieurs autres. On n'y prit pas garde d'abord, mais pendant toute la journée les chiens se battirent sans relâche.

Le lendemain, la chasse se passa sans incident notable; mais, comme les allures de l'animal signalé paraissaient suspectes, on l'enferma avec l'un de ses camarades: il le mit bientôt en pièces. On le mit ensuite avec sa mère, qu'il traita de la même façon.

Le doute n'étant alors plus permis et les symptômes de la rage étant manifestes, M. de Méchin, dont on ne saurait trop louer la prudence, n'hésita pas à empoisonner sa meute entière pour éviter de grands malheurs.

Outre que c'est pour lui une perte de 5,000 fr., M. de Méchin se trouve privé d'une meute qu'il ne remplacera pas facilement.

A NOS ÉLÉGANTES

C'est dans quelques jours que sera inauguré le Nouveau Printemps — qui, débarrassé de ses échafaudages, fait, depuis quelque temps déjà, l'admiration du Public — des Dames surtout. — Elles savent qu'au Printemps, elles seront chez elles; aussi ont-elles suivi avec un intérêt constant les progrès de cette Installation Industrielle.

Elles y trouveront le Confort des Etablissements Modernes et le Choix le plus Éléphant et le plus Varié — en Lainages de Genre — en Fantaisies Nouvelles — en Costumes et Manteaux — et surtout une splendide Collection de Chapeaux exquis, pour tous les âges et pour tous les goûts, rivalisant avec et même surpassant celles des maisons spéciales les plus anciennes.

En somme, cette Ouverture du Nouveau Printemps, 20, Place Saint-Pierre, promet d'être très brillante. Nous conseillons fort à nos Éléphant et Mondaines Lectrices de l'attendre pour faire l'achat de toutes ces Printanières choses qui, au retour de la Belle Saison, les rendent si Séduisantes.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

Spécialité de Savons de Marseille, — garantis pur huile d'olive — marbré blanc et bleu, de la maison Charles Roux (1^{re} marque), 0 fr. 30 c. le 1/2 kil.; par caisse, 0 fr. 55 c. le kil. — Savon blanc, 1^{re} qualité, 0 fr. 35 c. le 1/2 kil.; par caisse, 0 fr. 65 c. le kil. — Savon blanc (jaunâtre), qualité extra, 0 fr. 40 c. le 1/2 kil.; par caisse, 0 fr. 75 c. le kil.

Grand salon de l'Hôtel de la Paix

Vendredi 2 avril 1886, à 8 heures du soir,

TROISIÈME SÉANCE

MUSIQUE DE CHAMBRE

DONNÉE PAR

M^{re} Mercier-Fischer, pianiste, avec le concours de M. Goffoël, 1^{er} ténor du Grand-

Théâtre d'Angers; de MM. V. Goubeault et V. Lelong, violonistes, et de MM. Weber, violoniste-solo, et Fracassini, altoïste de l'Association artistique d'Angers.

Programme.

1. 1^{er} quatuor pour piano, violon, alto et violoncelle (allegro, adagio, scherzo et finale). — MENDELSSOHN.

2. Barcarolle pour alto et violon. — VIEUXTEMPS.

3. Grand air de Joseph, chanté par M. Goffoël. — MÉHUL.

4. Légende pour violon, exécutée par M. Goubeault. — WIENIAWSKI.

5. Air de Suzanne, chanté par M. Goffoël. — PALADILHE.

6. Quintette pour piano, deux violons, alto et violoncelle (allegro, scherzo et finale). — REISIGER.

Les souscripteurs peuvent, s'ils le désirent, retourner leurs places à l'avance en s'adressant à M. COMMON, hôtel de la Paix.

Théâtre de Saumur

MARDI 6 avril 1886,

GRAND CONCERT-GALA

PAR LA TROUPE ROYALE DES

TZIGANES HONGROIS

Sous la direction du célèbre

FARKAS SANDOR

Premier Tzigane de la ville de Szegedia.

PRIX DES PLACES ORDINAIRES.

Grand Théâtre d'Angers.

Jeu 1^{er} avril

Les Petits-Neveux de mon Oncle, comédie en 1 acte.

Le TRAIN de PLAISIR, comédie nouvelle en 4 actes.

Vendredi 2 avril

Représentation extraordinaire au bénéfice de Messieurs et Dames des chœurs

Au pied du mur, comédie en 1 acte.

GRAND INTERMÈDE, avec le concours de MM. les artistes du Grand-Théâtre.

Grand ballet.

Les MOUSQUETAIRES au COUVENT, opéra-comique en 3 actes.

LES PERSONNES AFFAIBLIES par un appauvrissement du sang, auxquelles leur médecin conseille l'emploi du FER, supporteront sans fatigue les gouttes concentrées de FER-BRAVAIS, de préférence aux autres préparations ferrugineuses.

Dépôt dans la plupart des Pharmacies.

INJECTION BROU

40 ANS DE SUCCÈS
L'usage de ces injections, sans aucun adjonctif, les écoulements anciens ou récents, supprime l'usage du mercure.

Expédition franco contre mandat-poste. — Prix : 5 fr. le Flacon.

J. FERRÉ, Ph^{re}, 102, rue Richelieu, PARIS

LES FRÈRES MAHON

médecins spéciaux des hôpitaux de Paris

« obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. »

— Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le

docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôtel d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit

le même jour les malades particuliers à l'hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt

à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODDET, propriétaire-gérant.

19 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE

SORCIER DE MONTSOREAU

Par J. DE CHATEAU-CHALONS.

IX

LE COUP DE FOURRE.

On a déjà vu, par ce qui s'était passé au sujet de Clair-de-Lune, de quelle singulière façon on pratiquait l'emprisonnement dans la sénéchaussée de Montsoreau.

Le gardien de la prison, chargé par le sénéchal d'incarcérer les époux Chablé, avait eu égard aux recommandations qui lui avaient été faites de les traiter avec ménagement. Il les avait tout simplement enfermés dans une chambre située au premier étage du château.

Ayant fermé la porte à double tour, il était parti l'esprit fort tranquille à l'endroit de ses prisonniers et ne s'imaginant pas que la pensée pourrait leur venir de s'échapper.

Mais au milieu des préoccupations que lui causaient les faits et gestes de Clair-de-Lune, il oublia qu'il devait pourvoir à la nourriture de ses pen-

sionnaires.

La journée s'étant passée sans qu'on leur apportât des vivres, les deux époux manifestèrent leur mécontentement.

— Si nous ne voyons personne avant neuf ou dix heures, dit le mari, nous partirons.

— Partir ? répliqua la femme; ne vois-tu pas que l'on nous a mis sous clé !

— Tu me fais rire avec ta clé. J'ai déjà examiné la porte. Je me charge de la mettre à terre d'un seul coup de pied.

— Mais si nous nous sauvons, le sénéchal ne sera pas content. Nous serons peut-être punis.

— Le sénéchal n'a pas le droit de nous laisser mourir de faim. Attendons encore un peu. Si le gardien ne vient pas, nous verrons ce que nous aurons à faire.

Dix heures sonnèrent.

— Décidément, dit Chablé, on se moque de nous. Partons. Le sénéchal pensera et fera ce qu'il voudra.

S'étant approché de la porte, d'un coup de pied, comme il l'avait dit, il la fit sauter.

Les deux époux descendirent un escalier et se trouvèrent bientôt dans la cour, qu'ils traversèrent sans rencontrer personne. Une porte basse, ouverte sur un chemin qui aboutissait à la grande rue de Montsoreau, était devant eux. Ils passèrent de ce côté et rentrèrent tranquillement à leur do-

micile.

On voit combien, dans le bon vieux temps, il était facile de s'échapper de certaines prisons seigneuriales.

Arrivés chez eux, Chablé et sa femme se mirent à table et mangèrent avec un appétit féroce.

— J'ai une idée, dit le mari au milieu du repas. D'après ce qui s'est passé, il est clair que ce coquin de sorcier nous a volé notre argent. Si tu es de mon avis, nous allons nous rendre à sa maison, et nous le forcerons, à coups de trique, de restituer ce qu'il nous a pris.

— Je le veux bien, répartit la femme, et je te promets que je ne serai pas la dernière à cogner sur ce bandit. Finissons de manger et mettons-nous en route.

Ils partirent en effet, armés de ces fameuses triques de houx avec lesquelles ils avaient si rudement frotté les épaules du sénéchal.

— Ne faisons pas de bruit, dit Chablé, lorsqu'ils se trouvèrent à une petite distance de la maisonnette.

Il s'avança avec précaution jusqu'à la haie qui entourait le jardin.

En ce moment, un homme sortait de la maison, poursuivi par un autre. C'était Clair-de-Lune, suivi du brigadier.

Chablé alla à leur rencontre, et c'est alors qu'ayant reconnu le sorcier qui venait de reover-

ser son adversaire après une courte lutte, il l'avait jeté à terre, d'un coup de gourdin, comme nous l'avons dit plus haut.

Cloué sur le sol par les robustes poignets et les genoux de Chablé, Clair-de-Lune essayait vainement de se dégager. Une volée de coups tomba sur ses reins.

— Grâce ! grâce ! criait-il.

— Rends-nous notre argent ! répliquaient Chablé et sa femme, tout en continuant de frapper.

— Je ne l'ai plus, votre argent !

— Il se retrouvera, répliqua Chablé, j'en ai la certitude. Tu m'as appris un bon moyen de forcer les gens à enlever des sorts. Je veux savoir si, par la même méthode, on ne pourrait pas contraindre les voleurs à restituer ce qu'ils ont pris.

Et les deux époux, rivalisant d'ardeur, continuèrent de frapper à tour de bras le malheureux sorcier.

(A suivre.)

Librairie ABEL PILON, rue de Fleuries, 33, PARIS

A. LE VASSEUR & C^{ie}, ÉDITEURS

LIVRAISON IMMÉDIATE

de tous les Ouvrages de la Librairie française;

de toutes les Partitions et Publications musicales;

DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Gravures, Haux-Forces, Estampes en Couleurs, etc.

AU MÊME PRIX QU'EN CHAQUE CANTON DE

FRANCE D'ACQUITTION.

Payable CINQ FRANCS par mois

ESCOMPTE AU COMPTANT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

Étude de M^e PINAULT, notaire à Saumur.

VENTE

PAR ADJUDICATION, AUX ENCHÈRES PUBLIQUES, DE DIVERSES CRÉANCES

Dues à la faillite du sieur JOUANDOU, ci-après nommé,

S'élevant ensemble à... 7,837^{fr} 85

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra, qu'en vertu d'une ordonnance rendue le mars 1886, par M. le juge-commissaire de la faillite du sieur Jean Jouandou, ancien maître d'hôtel à Saumur,

A la requête de M. Ludovic PROUST, syndic de faillite, demeurant à Saumur, rue Dacier,

Agissant en qualité de syndic de la faillite dudit sieur Jouandou :

Il sera, ledit jour 6 avril 1886, à 2 heures de relevée, en l'étude et par le ministère dudit M^e PINAULT, procédé à la vente par adjudication publique, en un seul lot, au plus offrant et dernier enchérissur, à l'extinction des feux, de :

Diverses créances dues à la faillite dudit sieur Jouandou, d'un recouvrement difficile et douteux, détaillées au cahier des charges, s'élevant ensemble à 7,837 fr. 85, sur la mise à prix de..... 100 fr.

S'adresser à M. PROUST, syndic à Saumur, rue Dacier, ou audit M^e PINAULT, dépositaire du cahier des charges.

Saumur, le 1^{er} avril 1886.

PROUST.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1887, MAISON

Occupée par M. Liverani, chapelier, rue Saint-Jean, n^o 15.

S'adresser à M. NORMANDINE, pharmacien, 11 et 13, même rue.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

APPARTEMENTS

Situés au 2^e étage, rue d'Orléans, 57.

S'adresser à M^{me} JOUFFRAULT, qui les habite. (208)

A LOUER

JARDIN AVEC PETITE CHAMBRE

Près la gare d'Orléans, entouré de murs et bien arboré.

S'adresser à M. BUREAU, rue de l'Hôtel-de-Ville, 17. (182)

MM. BARBIN-MORICET et COULON font savoir qu'à partir de ce jour ils vendront en détail :

La Métairie de la Couzinière, située communes de Villebernier, de Saint-Lambert-des-Levées et d'Allonnes.

Pour plus amples renseignements, voir les placards. (238)

GRANDS MAGASINS

Pour Commerce de Vins A LOUER

PRÉSENTMENT,

Route de Rouen, à la Croix-Verte, Saumur.

Cellier à tenir 500 barriques, vastes greniers, cour, écurie, etc.

Ces bâtiments peuvent servir à toute exploitation.

Prix modéré.

S'adresser à M^{me} veuve DESCHAMPS, propriétaire à la Croix-Verte.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE MAISON

Située rue d'Alsace, n^o 13,

Comprenant au rez-de-chaussée salons, salle à manger, office; au premier cinq chambres à feu, cabinets de toilette; au second chambres de domestiques; greniers.

Buanderie, lingerie, cuisine, caves, jardin, écurie et remises.

S'adresser à M^e GAUTIER, notaire.

A VENDRE UN PIANO

D'OCCASION.

S'adresser à M^{me} JOUFFRAULT, 57, rue d'Orléans, Saumur. (209)

AVIS

M. TREMBLAY, fabricant d'Eaux Gazeuses, rue du Portail-Louis, à Saumur, informe qu'il est le seul représentant autorisé sur la place de Saumur, pour la vente de l'excellente BIÈRE Ph. WEBER, de Tours, et que toutes commandes doivent lui être adressées directement pour éviter des retards dans les expéditions.

SPECIALITÉ DE TRAVAUX EN CIMENT ET MOSAÏQUES

Venitiennes & Romaines

VERCELLETTI FRÈRES A SAUMUR

2, place du Mouton, 2.

Vente de ciment en gros et détail.

M. VERNERY

Opticien à Pontivy,

A l'honneur d'informer le public de son arrivée en cette ville, où il sera visible de 9 heures du matin à 4 heures du soir.

Prière de ne pas confondre l'opticien avec le marchand de lunettes ignorant complètement ce qu'il vend.

Par une pratique de plus de 30 années dans l'art de l'optique, M. VERNERY est parvenu à soulager instantanément, à l'aide de verres spéciaux, toutes les faiblesses de la vue, ainsi qu'à rectifier les défauts des verres seuls verres brevetés à l'Exposition de 1878.

Il possède un grand choix de montures-lunettes, pince-nez or, argent, écaille, acier, baromètres, thermomètres, jumelles, longues-vues.

Nouveaux pince-nez auto-fixe tenant très-bien sur tous les nez, et il est très-doux.

On fait toutes les réparations d'optique demandées. Entrée libre, hôtel de Londres, à Saumur, pour 15 jours seulement. (239)

Établissement d'Horticulture

JOUY DIT LAROSE

B. Baudrier Fils

Successeur

Rue de Bordeaux, 49, et rue Fardeau, 8.

Entretien de jardins, spécialité de décors, bouquets, couronnes, corbeilles, fleurs naturelles en toute saison.

Maison de culture d'arbres fruitiers, forestiers et d'ornement, à Angers.

Offres et Demandes

M. V. COUÉ demande un jeune homme se destinant à la photographie.

ON DEMANDE un apprenti menuisier.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un ménage, le mari jardinier, la femme pour soigner les volailles.

S'adresser au bureau du journal.

VICHY

Administration - Paris, 8, Boulevard Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.

SELS DE VICHY pour BAINS. - Un Rouleau pour un Bain.

SUGRE D'ORGE DE VICHY. - Bonbon digestif. Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE

Dépôt chez tous les marchands d'Eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentionnet

POUR

COUVERTURES EN ARDOISES

Nouveau système perfectionné

Supprimant tous les inconvénients des crampons dans les voliges.

Breveté s. g. d. g.

LEMAIRE-BERSOULLE

M^e de bois du Nord et du Pays

Inventeur et seul Fabricant

Quai Saint-Nicolas, n^o 13,

à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

Elle a l'avantage sur les autres systèmes de permettre d'enlever, de sur les couvertures, les ardoises avariées, de les remplacer par de nouvelles sans mutiler les agrafes ni les déranger en quoi que ce soit de leur place primitive.

Elles se fabriquent en fil d'acier galvanisé et en cuivre rouge, qualité supérieure, aux prix les plus réduits, suivant les cours des matières premières.

MAISON DE CONFIANCE

Connue depuis de longues années pour vendre à des conditions exceptionnelles de bon marché.

Les chantiers de bois de toutes espèces et de toutes dimensions sont les mieux assortis de toute la contrée.

Spécialité de parquets en chêne et en sapin du Nord.

Importation directe des pays du production des bois du Nord et du Canada. (904)

L'ARMÉE TERRITORIALE

Journal hebdomadaire

Paraissant le Samedi

12, rue Grange-Batelière, Paris

Seul journal s'occupant exclusivement des officiers de réserve et de l'armée territoriale, ce qui lui permet de traiter avec tous les développements nécessaires les questions intéressant particulièrement ces officiers.

ABONNEMENTS :

Six mois 7 fr.

Un an 12 fr.

On s'abonne aussi, sans frais, au bureau de l'Echo Saumurois.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive

29^e ANNÉE

Paraissant tous les samedis AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES 6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article traitant les principaux faits de la semaine de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que les cours détaillés des principales denrées, la cote des valeurs bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 6, rue Cardinale, 2 bis, rue de l'Abbaye, à Paris.

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS

Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

LA VELOUTINE

EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU

Elle est adoucissante et inaltérable, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

PARIS - Ch. FAY, Inventeur - 9, rue de la Paix

SANS PALAIS DENTS NI CROCHETS Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 31 MARS 1886.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Ciôture préc ^é	Dernier cours.		Ciôture préc ^é	Dernier cours.		Ciôture préc ^é	Dernier cours.		Ciôture préc ^é	Dernier cours.
3 %	80 30	80 20	Est	798 75	797 50	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	518	519
3 % amortissable.	82 90	83 02	Paris-Lyon-Méditerranée.	1218 75	1220	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	517	517	Est	379	379 50
3 % (nouveau)			Midi	1135	1138 75	— 1865, 4 %	516	518	Midi	381 50	383 25
4 1/2 %	103 67	103 90	Nord	1517 50	1517 50	— 1869, 3 %	408 20	410	Nord	388	389 25
4 1/2 % (nouveau)	108 50	108 63	Orléans	1340	1338	— 1871, 3 %	397	396	Orléans	383 25	383
Obligations du Trésor.	510	510	Ouest	860	860	— 1875, 4 %	522	521	Ouest	382 25	382 50
Banque de France	4240	4220	Compagnie parisienne du Gaz.	1512 50	1500	— 1876, 4 %	521	520	Paris-Lyon-Méditerranée.	382	382
Société Générale	451 25	451 25	Canal de Suez.	2095 50	2088 75	Bons de liquid. Ville de Paris.	531	532	Paris-Bourbonnais	361	361
Comptoir d'escompte	982	987 50	C. gén. Transatlantique.	470	470	Obligations communales 1879.	455	452	Canal de Suez.	593 50	595
Crédit Lyonnais	517 50	517 50	Russe 5 0/0 1870.	97 50	97	Obligat. foncières 1879 3 %	456 50	457			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1340	1332 50				Obligat. foncières 1883 3 %	370	367			
Crédit mobilier	216 25	215									

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans				LIGNE DE L'ÉTAT																		
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR						
3 heures	8 minutes du matin	express-poste.		Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Omn.	Mixte	Direct		Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	
6	55	matin (s'arrête à la Poissonnière)		matin	matin	matin	soir.	soir.	soir.	soir.		matin	matin	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	
9	13	matin, omnibus-mixte.		matin	matin	matin	soir.	soir.	soir.	soir.		matin	matin	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	
1	25	soir.		soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.		soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	
3	33	express.		soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.		soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	
7	15	omnibus.		soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.		soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	
10	36	(s'arrête à Angers).		soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.		soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.						
8 heures	26 minutes du matin.	direct-mixte.		Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Omn.	Mixte	Direct		Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	
9	37	omnibus.		matin	matin	matin	soir.	soir.	soir.	soir.		matin	matin	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	
12	48	express.		soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.		soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	
4	48	omnibus-mixte.		soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.		soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	
7	4	omnibus (s'arr. à Tours)		soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.		soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	
10	24	express-poste.		soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.		soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.				Saumur (départ)	6 05	7 24	1 15	3 50	7 45	Thouars (départ)	5 40	9 01	1 07	4 20	7 45	Montreuil	7	1 55	8 35	Poitiers	5 50	12 50
				Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 13	1 19	4 30	7 57	Loudun	8 23	2 51	9 55	Neuvillé	6 28	1 28
				Lernay	7 02	8 04	2 11	4 54	8 51	Lernay	6 07	9 21	1 24	4 37	8 04	Arçay	8 27	3 4	10 14	Mirebeau	6 55	1 57
				Brion-s-Thouet.	7 14	8 08	2 19	5 4	8 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04								